

## A l'approche des élections, le Délégué syndical FO s'enflamme !



Comme vous avez pu le constater, les élus CGT ont été pris à partie ces dernières semaines dans les tracts du délégué syndical FO.



A la veille des élections dans les établissements de l'UES et étant dans l'impossibilité de **présenter un bilan de son activité syndicale**, le délégué syndical FO a fait le choix de dénigrer l'action des autres centrales syndicales et notamment de la CGT.

Ainsi, il tente par le biais de la messagerie d'entreprise (enfin une bonne action de la Direction !) de persuader le personnel qu'il est le « **Number One Canon** ».

Sa démarche est identique depuis des années, notamment en période préélectorale, il utilise la démagogie et le mensonge pour tenter de nous discréditer et recueillir les voix du personnel lors des élections.

### Le gros défaut d'FO... la critique est facile mais l'action est difficile !

Il prétend dans son dernier tract qu'FO dans l'entreprise est un syndicalisme de « revendication et de négociation ».

Pourtant, son action revendicative se résume à observer durant les réunions la position des autres syndicats et à rédiger ses tracts, s'accaparant des préoccupations exprimées par ces derniers. Plus grave, il n'hésite pas à travestir dans ses communiqués les positions de la CGT.

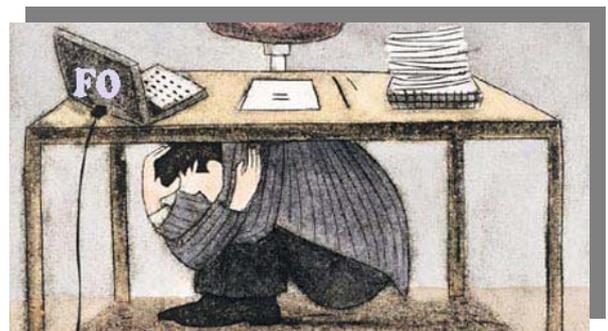
Malgré son souci de transparence, M. Charpentier, délégué syndical FO, oublie d'indiquer qu'il ne formule aucun point à l'ordre du jour des réunions du CCE, du CE et CHSCT Canon France !

De même, est-ce par souci de défendre au mieux les intérêts du personnel de CCI (qui l'avait élu en 2004) qu'il a démissionné de son mandat de secrétaire du CE au bout de 3 mois, laissant cette responsabilité et tout le travail à assumer par un élu CGT !

Dans le même registre, le seul élu FO au CE et au CCE est absent de manière permanente aux réunions.

Nous considérons que le fait de ne pas assumer ses mandats revient à trahir son électorat, on peut se demander si M. Charpentier ne se trompe pas « d'adversaire » et de combat !

**Quand FO prône l'unité syndicale, avec qui ?**



En cas d'action, ne pas déranger...

## Quels sont les vrais enjeux ?

Pour la CGT, il est clair que dans un contexte économique où les multinationales imposent leur loi, la prise en compte des revendications et des intérêts du personnel passe par **l'instauration d'un rapport de force**.

N'en déplaise au délégué syndical FO, ce n'est pas un « communiqué » qui va faire bouger la Direction Générale mais bien des actions telles que la mobilisation du personnel, des interventions auprès de l'inspection du travail voire si nécessaire des procédures judiciaires.

De même, l'intervention d'experts nous aide concrètement à décrypter la stratégie de l'Entreprise et donc à adapter nos actions en vue d'anticiper les risques sur l'emploi et les conditions de travail.



Si la préoccupation d'FO est aujourd'hui purement électorale car elle craint pour sa représentativité, celle de la CGT est de poursuivre **ses actions pour la défense de l'emploi**.



Nous savons tous pertinemment qu'un **grand nombre de projets** vont être soumis prochainement aux instances et que ces derniers peuvent avoir un impact négatif

**Concernant les conditions de travail**, les élus CGT sont des précurseurs, ils ont engagé depuis plus de deux ans, des actions visant à la prévention des risques psychosociaux. Le comité de pilotage mis en place à cet effet doit rendre ses conclusions prochainement. L'objectif est de mettre en place un dispositif permettant de veiller plus efficacement à la santé physique et mentale des salariés et de créer un meilleur environnement de travail.

**Concernant les salaires et les rémunérations**, cela reste un sujet d'importance pour le personnel notamment en période de crise qui ne se règlera pas au sein des instances mais seulement par la mobilisation du personnel. Sur ce point, la CGT interpellera au mois de novembre, les salariés pour savoir s'ils sont prêts à se mobiliser.

**A l'approche des élections**, si le Délégué Syndical FO espère trouver sa légitimité dans une campagne de dénigrement, pour sa part, la CGT, majoritaire au sein de l'UES, tire sa légitimité de la confiance accordée par le personnel. A nouveau, la CGT se présentera devant les électeurs avec le bilan de ses actions. Il appartiendra au personnel de juger s'il y a lieu ou non de lui renouveler sa confiance.



# Aux prochaines élections, votez pour des élus engagés dans l'action et qui défendent vos revendications

